Le programme de la présidence allemande s’articule autour de 6 principes

1. **LA RÉPONSE EUROPÉENNE À LA PANDÉMIE DE COVID-19 :** mise en pratique d’une levée progressive et coordonnée des restrictions, en vue de relancer l’économie de l’Union, avec un objectif de croissance durable et inclusive.
2. **UNE EUROPE PLUS FORTE ET PLUS INNOVANTE :** mise en place d’une transformation numérique, durable et accélérée, fondée sur le développement de la souveraineté numérique et technologique, le renforcement de la compétitivité de l’UE, et l’organisation d’une architecture financière durable et stable.
3. **UNE EUROPE PLUS JUSTE :** en matière de cohésion sociale et de solidarité l’accent est particulièrement mis sur la jeunesse, dont la formation doit préparer aux emplois de demain et lutter contre la pénurie de personnel qualifié.
4. **UNE EUROPE DURABLE :** mise en place de dispositifs de gestion de crise permettant de façonner une transition vers une économie durable, en accord avec le programme de développement durable des Nations Unies.
5. **UNE EUROPE DE LA SÉCURITÉ ET DES VALEURS COMMUNES :** renforcement de la communauté européenne de droits et de valeurs, et de la sécurité des citoyens, révision de la politique de l’UE en matière de migration et d’asile.
6. **UNE UNION EUROPÉENNE CAPABLE D’AGIR POUR UN ORDRE INTERNATIONAL PARTENARIAL ET FONDÉ SUR DES RÈGLES :** mise en place d’une action extérieure européenne unie, responsable et forte, afin de faire valoir les intérêts de l’Union et de défendre ses valeurs.